

PRÉ-INSCRIPTION cours municipaux

POUR L'INSCRIPTION, LES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR SONT LES SUIVANTES :

- > 1 photo
- > 1 pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les personnes de nationalité étrangère

Le paiement des droits d'accès avec les justificatifs nécessaires pour accéder aux tarifs préférentiels, à savoir :

- > Pour bénéficier du tarif Angevin : 1 justificatif récent de domicile
- > Pour le tarif jeune ou solidaire : 1 carte Partenaires ou une carte étudiant en cours de validité ou une attestation de statut apprenti

Madame Monsieur

Nom/Prénom:

Adresse :

Code postal et ville :

Tél. : Né(e) le/...../.....

Email (en majuscules) :

Angers (sur justificatif de domicile)

Étudiant(e) / carte Partenaires (sur présentation de la carte)

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR :

Langues / Ateliers :

Niveau :

Groupe (si indiqué) :

Date :/...../..... Signature



INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

Tél: 02 41 05 38 80

* institut.municipal@ville.angers.fr
www.angers.fr/institutmunicipal

Horaires d'ouverture de l'accueil (période de septembre à mai)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

et l'été, ouverture de l'accueil (juin / juillet)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à
19 h 30
(fermé le samedi) (fermé en août)

@institutangers



INFORMATIQUE



Cours semi-collectifs payants

sur inscription à l'accueil

Niveaux proposés

Initiation aux fonctions de base
Logiciels et réseau internet
Maîtrise des logiciels bureautiques de base

2019/2020



> **Initiation aux fonctions de base** 🕒 **14 h**
> **les lundis de 18 h 15 à 20 h15 du 21/10/2019 au 16/12/2019**

> Enseignés par **Mr Estival**
> Prérequis : disposer de son propre PC pour assurer la continuité de la formation en dehors des cours. Etre déjà sensibilisé(e) aux éléments, minimum de pratique de base informatique.

Programme:

- Révision de l'utilisation de la souris et du clavier création de dossier et de fichiers.
- Utilisation et recherche sur le world wide web
- Création et utilisation de la messagerie
- Initiation aux traitement de texte/tableur

> **Logiciels et réseau internet** 🕒 **12 h**

> **les lundis de 18 h 15 à 20 h15 du 6/01/2020 au 10/02/2020**

> Enseignés par **Mr Estival**

Programme:

- Révision sur l'utilisation du *world wide web* et de la messagerie
- Bien comprendre le principe des réseaux sociaux commerciaux
- Inscription et utilisation des réseaux sociaux
- Chercher et installer des logiciels
- Utilisation de la suite *libreoffice*

Note: Il est important de pratiquer en dehors des heures de cours pour progresser

Cours pour approfondir (payant)

> **Maitrise de logiciels bureautiques** 🕒 **20 h**
> **les mardis de 10h à 12h du 10/03/2020 au 26/05/2020**

Ou

> **les jeudis de 18h15 à 20h15 du 12/03/2020 au 28/05/2020**

> Enseignés par **Terre des Sciences**

> Prérequis : connaître les bases d'utilisation de l'environnement informatique et disposer de son propre PC pour assurer la continuité de la formation en dehors des cours.

Programme:

- > Oser manipuler un outil numérique comme une tablette ou un PC, pour prendre plaisir à découvrir et à apprendre,
- > Pouvoir échanger et partager avec les autres autour d'un projet numérique collectif,
- > Savoir utiliser quelques applications pour créer des textes, des diaporamas, des vidéos et des sons,
- > Etre sensibilisé à la richesse des réseaux sociaux mais également des risques et les dangers pour soi (e-réputation) et pour les autres (harcèlement).
- > savoir notamment utiliser les applications bureautiques gratuites de traitement de textes, de calculs, de mise en page...



Note: Il est important de pratiquer en dehors des heures de cours pour progresser

Formalités et Tarifs

> Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à juin, au-delà, à partir de fin août.

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités en dernière page, aucune inscription ne pourra être validée et l'accès aux cours ne sera pas possible.



Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le formulaire détachable en dernière page

- > Les cours payants de l'Institut municipal n'ouvrent qu'avec un minimum de 8 inscrits et un maximum de 10
- > Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil. (cours, horaires, n° de salle, étage).

> En cas d'absence et surtout d'arrêt des cours, prévenir l'accueil qui informera le professeur concerné.

> Un certificat d'assiduité peut être délivré à l'accueil, après avis du professeur, et uniquement en fin de module.

> Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours - cf règlement intérieur).

Tarifs

Formule	Tarif normal	Tarif carte Partenaire / Étudiant	Tarif réduit Angers
12 h	67,20 €	29,04 €	55,80 €
14 h	78,40 €	33,88 €	65,10 €
20 h	112,00 €	48,40 €	93,00 €